

RASSEMBLEMENT CONTRE LA CRIMINALISATION DU MOUVEMENT SOCIAL



En solidarité avec Fouad, militant condamné seul à une amende de 40 000 € pour une occupation collective des voies de la gare SNCF lors du mouvement dit "anti-CPE" en 2006

Mercredi 10 septembre à 16 h 30
devant le siège régional de la SNCF à Montpellier (4,
rue Catalan, quartier Rondelet)

suivi d'une distribution de tracts à la gare saint Roch à 18h

